

Notre différence

NOS SERVICES

L'IMMOBILIER

« JUSTE UNE HISTOIRE DE CONFIANCE »

Vous souhaitez une réduction ?

A L'AFFICHE IMMOBILIERE,
nous n'attendons pas que vous nous le demandiez !

Avec notre FORFAIT,
**la baisse des honoraires est
immédiate, systématique et identique**
pour tous les propriétaires.

*Gagnez en efficacité
Passez AU FORFAIT !!*

ESTIMATION gratuite et professionnelle

VISITE VIRTUELLE 360° de votre bien

RECHERCHE ciblée d'acquéreurs sans visite inutile

CONTRÔLE du financement de vos acquéreurs

ACCOMPAGNEMENT de la promesse d'achat à
l'acte notarié (*conseils techniques, financiers, juridiques,
démarches administratives ...*)

DISPONIBILITÉ et écoute

BILAN régulier (*Toutes les actions réalisées sur votre
bien à votre disposition dans un espace personnel dédié*)



Votre Réseau Immobilier AU FORFAIT

DES HONORAIRES Fixes et Réduits

(* Non indexés sur le prix de Vente)

UNE REVOLUTION DANS L'IMMOBILIER

**LA FIN DES HONORAIRES
AU « POURCENTAGE »**
qui pénalisent votre vente

ET

**L'INSTAURATION
D'UN FORFAIT**
Générateur d'économies
Créateur de pouvoir d'achat

Jusqu'à

70%

D'ECONOMIE

sur les mêmes honoraires
que ceux pratiqués dans
une agence « au pourcentage »

lafficheimmobiliere.fr

Bénéfices

PROPRIETAIRES

■ HONORAIRES FORFAITAIRES

- Votre **bien proposé au juste prix**
(Il n'est plus surévalué artificiellement par des honoraires prohibitifs)
- **L'économie générée par le forfait** permet de toucher **plus d'acquéreurs potentiels.**
- Les acheteurs ont **plus de pouvoir d'achat** leur permettant :
 - Soit **d'acheter un bien plus cher** que dans une autre agence
 - Soit de **moins négocier le prix** que dans une autre agence

■ MANDAT SANS AUCUN ENGAGEMENT DE DUREE

Résiliable à tout moment et sans préavis.
Votre confiance se mérite, elle ne s'impose pas

■ VOTRE CONSEILLER 100 % LOCAL

Travaillant quotidiennement votre secteur,
votre conseiller a une connaissance très précise du marché pour évaluer votre bien au juste prix

Avantages

ACQUEREURS

■ PLUS DE POUVOIR D'ACHAT permet :

- De diminuer votre emprunt !
- De payer les frais de notaire !
- De Réaliser des travaux !
- Ou simplement **d'acheter plus grand !**

■ UN SERVICE À SA JUSTE VALEUR

Conseils et accompagnement jusqu'à l'acte

LOCATION NOS HONORAIRES

HABITATION - Location simple

Le montant des honoraires correspond au montant du loyer CC du bien à louer déduction faite **d'une remise de 40%** calculée sur le montant du loyer pratiqué.

Exemple :

Pour un loyer de 600 €

Réduction de 240 €

(600 € X 40 % = 240)

Les honoraires sont de 360 €

(600 € - 240 €)

L'économie engendrée représente plus de 40 % par rapport aux honoraires prévus par la loi ALUR et appliqués par les autres agences

La loi ALUR impose aussi le partage des frais pour moitié entre le propriétaire et le locataire

Tarifs location applicables au 01/06/2021 dans le cadre d'un mandat de location simple.



Réussir à vendre,
C'EST ETRE VU

1 Présence forte sur tous les supports professionnels spécialisés



FIGARO immo



Et de très nombreux autres sites partenaires

Mentions légales

EURL au Capital variable de 1000 Euros RCST 519 110 753
Caisse de Garantie GALIAN
120 000 Euros à la transaction
Carte professionnelle: N° CPI 3101 2018 000 026 316

Retrouvez nous sur



TRANSACTION NOS HONORAIRES

NOS FORFAITS DE BASE

De 0 € à 150 000 €	Appt / Villa/ Immeuble	5 000 €
De 150 001 € à 700 000 €	Appartement	6 500 €
	Villa/ Immeuble	7 500 €
Garage / Parking		2 500 €
Tous les terrains (hors promotion immobilière)		5 500 €
Local / Fonds de commerce / Bureau		5 500 €

NOS FORFAITS PRESTIGES

De 700 001 € à 1 000 000 €	Appt / Villa/ Immeuble	10 500 €
De 1 000 001 € à 2 000 000 €	Appt / Villa/ Immeuble	15 500 €

- 1- Les honoraires sont à la charge du MANDANT (sauf convention contraire)
- 2- Les honoraires forfaitaires sont exclusivement réservés au particulier" (Toute vente à un "professionnel" dans le cadre d'un projet de promotion immobilière ou de lotissement fera l'objet d'une convention d'honoraires complémentaire de 3,5 % HT à la charge de l'acquéreur.)
- 3- En cas de non application du Forfait et d'obligation d'alignement du prix de vente sur celui d'une autre agence pour quelques raisons que ce soit, le Forfait applicable sera « doublé ».

Tarifs transaction applicables au 01/04/2022